



Commune de Saint Clair sur Epte

Département du Val d'Oise - Arrondissement de Pontoise – Canton de Vauréal

Séance du vendredi 07 avril 2023

**Date de la convocation 03
avril 2023**

*L'an deux mille vingt-trois et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Christophe DEPONT,*

Membres en exercice :
15

Présents : Christophe DEPONT, Dominique COURTI, Fernand
DUSSURE, Chantal TOUTTAIN, Jean Guy COLLURA, Pascal
PERRIN, Sandra SOPHIYAIR, Nadia DEBBAH, Joël LEFEBVRE,
Denis URVOY, Evelyne MAILLARD

Présents : 11

Votants : 14

Représentés : Angélique BENOIST par Chantal TOUTTAIN, Carole
FAJOU par Dominique COURTI, Djamila COTTIN par Sandra
SOPHIYAIR

Secrétaire de séance :
Dominique COURTI

Excusés :

Absents : Nicolas GILBERT

Objet: DE_15_2023 - SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'intérêt d'utilité communale du CCAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- d'octroyer une subvention pour l'année 2023 de **28 000 € au CCAS** de la commune ;
- d'inscrire cette subvention au compte 657362 du budget primitif 2023 ;
- Monsieur le Maire et Madame le Receveur seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les, jour, mois et an que susdits

Au registre sont les signatures.

Le Maire, Christophe DEPONT

RF PREFECTURE DU VAL D'OISE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/04/2023 095-219505419-20230407-DE_15_2023-DE